



ÉDITO



Cher(e)s ami(e)s de Progreffe,

*Il est encore temps de vous souhaiter, au nom de Progreffe, mes **vœux les plus sincères et chaleureux** pour cette nouvelle année.*

*Certes, le monde vacille et les repères bougent, mais **la Fondation continue fermement son chemin**, en soutien à l'Institut de Transplantation Urologie-Néphrologie (ITUN), au service de nous tous et de ce qui est notre bien le plus précieux : la santé.*

Nous avons d'ailleurs des raisons d'espérer :

- *L'ITUN a eu les honneurs d'un **reportage dans le Magazine de la Santé de France 5** en Décembre à la suite des avancées d'un **traitement anti-rejet prometteur**, testé à Nantes par les équipes du*

Professeur Blanco,

- **Un nouveau mandat à l'horizon à partir de 2028 pour le Center for Research in Transplantation and Translational Immunology (CR2TI) dirigé par le Professeur Josien, qui s'accompagnera de futures évolutions.**

Vous le voyez : la recherche continue d'avancer, malgré des difficultés de financement croissantes.

*Dans ces conditions difficiles, nous restons fidèles à cette valeur propre au Crédit Mutuel qu'est le bien commun, et nous vous sommes très reconnaissants pour votre engagement et votre soutien, car, oui!, **la recherche a plus que jamais besoin de vous : MERCI !***

*Des crises peuvent surgir des opportunités : **que 2026 nous apporte des raisons d'espérer et du souffle pour avancer.***

Véronique de Sesmaisons, Présidente

RECHERCHE

Comment fonctionne le financement de la recherche, et notamment dans un laboratoire comme le CR2TI, unité mixte INSERM-Nantes Université de l'ITUN ?

Le CR2TI est une **unité mixte de recherche** dont les tutelles sont l'**INSERM** (organisme national) et **Nantes Université**.

Les laboratoires de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) sont financés par une **combinaison de ressources publiques majoritaires et de partenariats privés**. En 2023, le budget global de l'INSERM s'élevait à environ 1,1 milliard d'euros, réparti entre subventions de l'État, contrats de recherche, ressources propres et collaborations industrielles.

Modalités d'attribution des financements

Les financements sont attribués selon deux grands mécanismes :

- **Dotations récurrentes** : Versées automatiquement aux **unités labellisées**, elles assurent la stabilité du fonctionnement de base. Leur montant est modeste et ne couvre pas l'ensemble des besoins. A titre indicatif |

*Le CR2TI perçoit environ **280 000 € de dotation annuelle de l'INSERM et environ 100 000 € de Nantes Université sa tutelle de gestion, sur un budget total de 8 M€ d'euros**. Ce budget de 380K€ ne couvre pas les frais de fonctionnement général du laboratoire qui s'élèvent à 600 000€ par an.*

- **Financements compétitifs** : Les chercheurs des laboratoires doivent soumettre des dossiers à des **appels à projets** (ANR, Europe, fondations, etc.). Les financements sont fléchés et soumis à des **critères d'évaluation rigoureux**.

Des frais de gestion (≈ 15 %, modulables selon les financeurs) sont prélevés sur les contrats pour couvrir les coûts indirects (gestion administrative, hébergement des unités).

Les AAP nationaux et internationaux, donc compétitifs, représentent environ 50% des dossiers déposés. Le reste du financement est assuré par les contrats industriels, les dotations de fondations comme PROGREFFE...

1. Financements publics : le socle du fonctionnement

Les ressources publiques représentent environ 80 à 90 % du budget des laboratoires INSERM. Elles se déclinent en plusieurs catégories :

a) Subvention pour charges de service public (SCSP)

La SCSP est la principale dotation récurrente versée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle couvre les dépenses de personnel statutaire, les frais de fonctionnement et les charges fixes. Chaque unité de recherche reçoit une dotation de base annuelle (≈ 56 M€ répartis entre les laboratoires), utilisée pour les dépenses courantes.

La dotation annuelle récurrente versée par l'INSERM et Nantes Université au CR2TI ne couvre pas les salaires des personnels titulaires Universitaires, INSERM, CNRS et autres, pris en charge par ailleurs.

b) Appels à projets compétitifs

- **ANR (Agence Nationale de la Recherche)** : L'ANR finance des projets sur 2 à 4 ans. En 2019, elle représentait environ **22 % des ressources contractuelles de l'INSERM**. Les appels à projets sont **très concurrentiels** (taux de succès $\approx 15-20$ %).
- **Union européenne (Horizon Europe, ERC)** : L'INSERM est très actif au niveau européen, avec 212 projets Horizon Europe en 2023. Les financements européens comptent pour environ **23 % des ressources contractuelles**.
- **Autres organismes publics** : L'Institut national du cancer (INCa), l'ANRS par exemple, et les collectivités territoriales et d'autres agences spécialisées apportent des financements ciblés selon les thématiques.

Depuis 2020, les Appels à Projets remportés par les équipes du CR2TI totalisent entre 3 et 7 M€ par an selon les années pour un taux de succès variant entre 28 et 42%. L'ANR à lui seul représente en moyenne 21 % du montant levé annuellement.

c) Programmes stratégiques nationaux

Le plan France 2030 mobilise 3 milliards d'euros pour des **Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR)**, dont plusieurs sont **pilotés ou co-pilotés par l'INSERM**. Ces financements soutiennent des axes stratégiques comme la santé des femmes, les biothérapies, la médecine génomique ou la santé numérique.

2. Financements privés : un levier d'innovation

Bien que minoritaires, les financements privés jouent un rôle important dans le développement de projets innovants et le transfert technologique. Et également pour prendre en charge des dépenses peu couvertes (investissement, bourses de thèse) par les AAP et les Contrats .

a) Contrats de recherche industriels

Les laboratoires INSERM collaborent avec des entreprises pharmaceutiques, biotechnologiques ou du secteur des dispositifs médicaux. **En 2023, l'INSERM comptait 306 contrats de R&D avec des partenaires industriels, générant 67,4 M€ de revenus**. Ces contrats financent des projets appliqués, des thèses CIFRE, ou des essais cliniques.

b) Mécénat et fondations

Des fondations privées (Fondation ARC, Fondation pour la Recherche Médicale, AFM-Téléthon) et des associations de patients financent des projets ciblés. En 2019, ces acteurs ont apporté environ 71,5 M€, soit une contribution supérieure à celle des industriels. En 2023, 29 % des nouveaux contrats de recherche provenaient de la société civile.

Le CR2TI a bénéficié ses dernières années de financement de fondation comme l'ARSEP (Sclérose en plaques), la FRM, la Fondation AXA. La Fondation d'entreprise PROGREFFE quant à elle a versé depuis 32 ans un montant total de 5,5M d'euros à la recherche au sein du CR2TI et de l'ITUN.

Conclusion

Le modèle de financement des laboratoires INSERM repose sur un **équilibre entre dotations publiques stables et financements compétitifs**.

Les **partenariats privés**, bien que minoritaires, mais plus agiles, sont **essentiels pour accélérer l'innovation et valoriser les résultats de la recherche**. Ce système permet aux laboratoires de maintenir leur excellence scientifique tout en répondant aux enjeux sociétaux et industriels.

La Fondation Progreffe apporte une flexibilité et une agilité irremplaçables pour des financements peu ou non couverts par les autres financeurs (comme les bourses de thèse sur leur durée totale), ou en jouant le rôle de défricheur (comme avec des enveloppes d'amorçage comme ci-dessous) ou le catalyseur d'un investissement (comme récemment avec un cytomètre trieur).

Sources ; INSERM, Cour des Comptes.



FINANCEMENTS 2026

A l'issue du **questionnaire envoyé aux chercheurs** de l'ITUN en novembre sur leurs **besoins en financement** et après délibération du bureau en décembre, le Conseil d'Administration a voté l'attribution d'**enveloppes pour réaliser de premières expérimentations sur de nouveaux projets de recherche en transplantation**.



Après étude du comité scientifique, 1 projet **sera retenu pour un budget global de 30 000€**, avec l'objectif d'obtenir des **premiers résultats préliminaires utiles** pour postuler à des appels à projets ou pour préparer une publication dans une revue scientifique.

ACTUALITÉS

Congrès Société Francophone de Transplantation (SFT) - remise du Prix PROGREFFE



Remise du prix PROGREFFE à Pierrick ARNAL, pour sa présentation orale sur le belatacept en transition chez les patients greffés, décerné par la SFT Junior, le 05 décembre, lors du Congrès SFT à Grenoble.

Pierrick Arnal, PhD est scientifique et entrepreneur en santé depuis 15 ans, formé à l'Hôtel-Dieu de Paris et passé par Stanford University.

Il se spécialise aujourd'hui dans le développement d'agents d'intelligence artificielle appliqués au suivi post transplantation en France et à l'international.

Semaine du Rein - 7 au 15 mars 2026



Comme chaque année, ProGrefe sera aux côtés des équipes du **service Néphrologie du CHU de Nantes** et de **l'association de patients France Rein** pour la semaine du Rein, destinée à sensibilisation et à la prévention des maladies rénales, entre le samedi 7 mars et le samedi 15 mars.

A cette occasion, des **stands et des séances de dépistage** ouverts à tous et au personnel du CHU seront installés dans les halls de Jean Monnet et d'Hôtel Dieu, notamment lors de **la Journée Mondiale du Rein le mardi 10 mars**.

Le planning sera consultable prochainement sur les sites internet des partenaires.

[Découvrez la Semaine du Rein](#)



AGENDA - Prochain Conseil d'administration



Jeudi 18 Juin 2026 à 17h30

au siège du Crédit Mutuel Loire Atlantique Centre Ouest, 10 rue de Rieux, à Nantes.

Merci de le noter d'ores et déjà dans vos agendas.



Progreffe Fondation d'Entreprise

CHU - ITUN 30 bvd Jean Monnet, 44093, NANTES

Copyright : Nantes Université, SFT, INSERM, ProGrefe, CHU de Nantes, France Rein

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

